



CH-3003 Berne, OFT

Aux entreprises selon  
liste de distribution

Référence du dossier: BAV-421.14-00001/00023/00004

Votre référence:

Notre référence: hah

Dossier traité par: Hanspeter Hänni

Berne, le 14 novembre 2014

## **Migration ETCS en Suisse et homologation des véhicules en 2015**

Mesdames, Messieurs,

Par le présent courrier, nous vous informons de l'état d'avancement de la migration ETCS au sol à réaliser ainsi que de l'homologation des véhicules équipés de l'ETCS dans la perspective de l'année 2015.

### **1. Migration vers l'ETCS**

#### **1.1 ETCS Level 1 Limited Supervision (L1 LS)**

Le déploiement de l'ETCS L1 LS en Suisse a démarré en juillet 2012 sur l'axe du Saint-Gothard. Sur les deux axes nord-sud (Bâle – Loetschberg-Simplon et Bâle – Saint-Gothard – Chiasso), les travaux de migration se déroulent comme prévu.

Au niveau européen, le Railway Interoperability and Safety Committee (RISC) a adopté en juin 2014 la nouvelle spécification ETCS (Version SRS 3.4.0) qui contient, entre autres, d'importantes précisions liées à l'ETCS L1 LS. Ainsi, cette spécification autorise formellement l'utilisation de l'ETCS L1 LS en Suisse.

Du point de vue actuel, rien ne s'oppose donc à une mise en service sur l'axe nord-sud au changement d'horaire en décembre 2015.

Pour que l'ETCS L1 LS puisse être mis en service dans les délais sur les sections suisses du corridor, il faut toutefois que les lignes en zone frontalière au nord (Bâle gare badoise – Weil am Rhein / Haltingen) comme au sud (Iselle-Domodossola / Ranzo-Luino) soient également équipées de l'ETCS.

Office fédéral des transports OFT  
Adresse postale: 3003 Berne  
Adresse physique: Mühlestrasse 6, 3063 Ittigen  
Hanspeter Hänni  
Tél. +41 58 463 02 62, Fax +41 58 464 12 48  
hanspeter.haenni@bav.admin.ch  
www.bav.admin.ch





Référence du dossier: BAV-421.14-00001/00023/00004

Or cela ne sera pas possible : selon les planifications actuelles, le délai de décembre 2015 ne pourra pas être tenu pour ces lignes en zone frontalière.

L'OFT reporte donc l'échéance-cible de la mise en service à décembre 2016.

## 1.2 Aménagement ETCS Level 2

Par courrier du 11 août 2011, nous vous avons informé de l'évolution de la stratégie ETCS. Nous avons notamment indiqué le plan de déploiement de l'ETCS Level 2 (L2). A l'heure actuelle, les travaux prioritaires destinés à la mise en service de l'ETCS L2 sont réalisés sur la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) au Saint-Gothard. Outre le tunnel de base du Saint-Gothard, ces travaux touchent les lignes d'accès au nord [Brunnen (hors gare) – Altdorf – Erstfeld (hors gare)] et au sud [Pollegio Nord – Biasca (hors gare) – Giustizia – Castione].

Délais de mise en service :

15/16 août 2015 :	Brunnen (hors gare) – Altdorf – Erstfeld (hors gare)
30 oct. / 1 nov. 2015 :	Pollegio Nord – Biasca (hors gare) – Giustizia – Castione
11 décembre 2016 :	Tunnel de base du Saint-Gothard (TBG) En l'occurrence, les premières courses commerciales auront lieu vraisemblablement dès juin 2016.

Délais prévus pour les autres projets ETCS L2 à réaliser d'ici à 2020 :

Avril 2017 :	Lausanne (hors gare) – Villeneuve (initialement octobre 2015)
1 <sup>er</sup> semestre 2017 :	Giubiasco – San Antonino
Octobre 2017* :	Sion – Sierre (initialement octobre 2016)
Décembre 2019 :	mise en service du tunnel de base du Ceneri (TBC), y c. Vezia

\* Cette échéance fait actuellement l'objet de vérifications. Un report de la mise en service n'est pas exclu.

## 2. Homologation des véhicules équipés de l'ETCS pour 2015

En vue de la mise en service des nouveaux tronçons équipés de l'ETCS L2 sur la NLFA au Saint-Gothard, l'OFT a défini, en collaboration avec le gestionnaire du système (CFF), les mesures relatives à l'homologation des véhicules équipés de l'ETCS. Les démarches nécessaires pour obtenir une autorisation d'exploiter l'ETCS L2 à partir de 2015 ont été communiquées en temps utile par courrier aux entreprises de transport et aux détenteurs de véhicules, de même que par oral et par écrit lors de séances d'information. Cette nouvelle autorisation est en principe requise pour bénéficier des nouvelles fonctions sur la NLFA au Saint-Gothard. Elle permettra également l'utilisation des véhicules dans toute la Suisse sur tous les tronçons ETCS L2, actuels et futurs, (SRS 2.3.0d

Les véhicules équipés de l'ETCS qui sont déjà admis à la circulation sur le nouveau tronçon Mattstetten-Rothrist et / ou dans le tunnel de base du Loetschberg (SRS 2.2.2+), ne sont pas pour autant tous destinés à circuler sur l'axe NLFA du Saint-Gothard ou sur d'autres futurs tronçons L2.

Pour ces véhicules, il n'est actuellement pas nécessaire de demander une nouvelle autorisation d'exploiter.



Référence du dossier: BAV-421.14-00001/00023/00004

Pour tout renseignement complémentaire lié à l'homologation des véhicules pour 2015, veuillez vous adresser à :

Office fédéral des transports  
Section Véhicules  
Monsieur Walter Josi  
Tél : +41 58 46 55042  
E-mail : walter.josi@bav.admin.ch

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Office fédéral des transports

Peter Füglistaler  
directeur

Division Infrastructure

Toni Eder, sous-directeur  
Abteilung Infrastruktur

**Copie p. i. à :**

- Schweizerische Bundesbahnen SBB  
Infrastruktur, Zugbeeinflussung (I-AT-ZBF)  
Hilfikerstrasse 3  
3000 Bern 65

**Interne par pointeur à :**

- FÜ, EDT, MEP, ZEP, sr, it, sn, pv, gp, bw I, bw II, zr, fz, st, bb, hah, bhr, eih, jow, zr/aa